



Les Carnavals de Venise et de Viareggio

Italie

Départ: Paris, Nice, Lyon, Toulouse, Marseille, Bordeaux, Nantes, Brest, Sans transport

dès **1790€**

6 jours / 5 nuits

Départ Paris

Le 13/02/2026

Descriptif :

Chaque année, au coeur de l'hiver, l'Italie organise les carnivals les plus célèbres d'Europe, notamment en Vénétie et en Toscane. C'est un séjour unique et haut en couleurs en Italie qui vous attend, à la découverte de deux carnivals extraordinaires. Vous vivrez le célèbre carnaval de Venise, dans un cadre somptueux, puis vous découvrirez celui de Viareggio, la grande station balnéaire toscane. Profitez-en également pour visiter les plus belles villes italiennes : Florence, Pise et Venise.

Florence, Pise, le carnaval de Viareggio, Bologne, Venise et son carnaval

Chaque année, au coeur de l'hiver, l'Italie organise les carnivals les plus célèbres d'Europe, notamment en Vénétie et en Toscane. A Venise, l'origine du carnaval remonte au moyen-âge. Mais c'est en 1269 que les Vénitiens ont commencé à se déguiser. Depuis, costumes grandioses et masques délicats envahissent les places et canaux de Venise pour une des fêtes les plus élégantes au monde. A Viareggio, tout a commencé en 1873, lorsqu'un groupe de jeunes de la bourgeoisie locale, souhaitant protester contre la pression fiscale, organisa un défilé de chars construits par les ouvriers du port. Depuis, les imposants chars sont devenus de véritables oeuvres d'art.

Atouts plus / Points forts

Un très beau programme touristique avec la visite de Florence, Pise, Bologne et Venise

L'entrée à la Galerie des Offices à Florence, une des plus belles pinacothèques au monde

Deux carnivals extraordinaires, à Viareggio et à Venise

Des audiophones individuels pour toutes les visites guidées.

Le transfert région ou ville de départ/aéroport de départ si option transfert souscrite (1).

Les compagnies aériennes et les vols

Pré / Post acheminement

En cas de réservation des pré et post acheminements des passagers vers l'aéroport international de départ, le Tour Opérateur organisera cette prestation, par tous moyens de transport, du point de départ de ces derniers vers l'aéroport international de départ à l'aller et au retour de l'aéroport international d'arrivée vers leur point de retour, en fonction :

- Des horaires définitifs des vols internationaux ;
- Des procédures de franchissement de frontière(s) et de leurs évolutions ;
- Des temps de transit nécessaires entre les aéroports et/ou gares ferroviaires ;
- Des conditions conjoncturelles (météo, grèves, mouvements populaires...) ;

Le Tour Opérateur se réserve le droit d'utiliser et modifier à tout moment les moyens de pré et post acheminement afin d'assurer la meilleure qualité de service et garantir une réalisation optimale des pré et post acheminement des passagers (véhicules légers, mini-vans, cars, trains ou vols intérieurs).

Vols internationaux

Sur la compagnie AIR FRANCE, vols PARIS / FLORENCE à l'aller et VENISE / PARIS au retour.

Conditions et poids des bagages

- Bagage cabine : 1 bagage à main. Dimension max. : H56cm L35cm P23cm de 10kg max
- Bagage en soute : 1 bagage de 23kg max

Le(s) Transport(s) terrestre(s)

Transport routier :

- Autocar climatisé de Grand Tourisme (NL) avec chauffeur anglophone de capacité de 40 participants

maximum.

Jour 1 : Vendredi 13 février 2026 - AEROPORT DE DEPART/FLORENCE, MONTECATINI

départ de votre région pour l'aéroport de départ si option transfert souscrite (1). Vol pour Florence. Accueil par votre guide et transfert à l'hôtel à Montecatini Terme. Installation à l'hôtel pour 3 nuits. Dîner logement.

Infos + étapes : 60Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

Jour 2 : Samedi 14 février 2026 - FLORENCE

journée consacrée à la découverte de Florence, le berceau de la Renaissance, une des plus belles villes au monde. Visite guidée pédestre du centre historique de Florence : la cathédrale, le baptistère et le campanile, ensemble de marbre blanc, vert et rose ; le Palazzo Vecchio ; le Ponte Vecchio... (vues extérieures). Déjeuner. L'après-midi, visite guidée de la Galerie des Offices, un des plus riches musées du monde. Parmi les chefs-d'oeuvre du musée, vous pourrez découvrir « La Naissance de Vénus et du Printemps » de Botticelli ; « L'Annonciation » de Léonard de Vinci, ou encore le « Tondo Doni » de Michel-Ange. Puis, montée à l'esplanade Michel Ange offrant un magnifique panorama sur la ville. Retour à l'hôtel en soirée. Dîner logement.

Infos + étapes : 120Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

Jour 3 : Dimanche 15 février 2026 - PISE, LE CARNAVAL DE VIAREGGIO

le matin, court trajet jusqu'à Pise et visite guidée de l'exceptionnelle Place des Miracles et son ensemble monumental : la cathédrale, le baptistère, la célèbre tour Penchée... (vues extérieures). Déjeuner puis découverte du carnaval de Viareggio, l'un des plus importants d'Europe, aux chars allégoriques sur lesquels trônent des caricatures de personnages célèbres. Placement privilégié en tribune pour profiter au mieux du carnaval. Les chars du carnaval de Viareggio sont les plus grands au monde. Ils peuvent mesurer jusqu'à 25 m de haut ! Retour à l'hôtel en soirée. Dîner logement.

Infos + étapes : 130Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

Jour 4 : Lundi 16 février 2026 - MONTECATINI, BOLOGNE, LIDO DI JESOLO

départ le matin pour l'Emilie-Romagne et visite guidée de Bologne, la grande ville universitaire d'Italie : la Piazza Maggiore, la Piazza di Porta Ravegnana et ses hautes tours nobiliaires... Déjeuner. L'après-midi, continuation par la Vénétie. Installation à l'hôtel pour 2 nuits dans la région de Lido di Jesolo. Dîner logement.

Infos + étapes : 316Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

Jour 5 : Mardi 17 février 2026 - MARDI GRAS AU CARNAVAL DE VENISE

le matin, court trajet jusqu'à Punta Sabbioni et embarquement pour Venise et visite guidée pédestre de la Cité des Doges : la place et l'extraordinaire basilique Saint-Marc (vue extérieure), le pont Rialto et le Grand Canal... Déjeuner. L'après-midi, temps libre pour assister aux festivités du Mardi Gras au carnaval de Venise. Vous pourrez assister notamment au concours de masques et costumes sur la place Saint Marc. Retour à l'hôtel en soirée. Dîner logement.

Infos + étapes : 20Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

Jour 6 : Mercredi 18 février 2026 - LIDO DI JESOLO, VENISE/AEROPORT DE DEPART

transfert à l'aéroport de Venise. Vol pour votre aéroport de départ. Débarquement puis retour dans votre région si option transfert souscrite (1).

Infos + étapes : 35Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

La chambre

Informations sur les chambres :

- Les chambres d'un même établissement peuvent ne pas avoir la même surface.
- Les chambres individuelles sont souvent plus petites que les chambres doubles.
- Les chambres triples peuvent être composées d'un lit double + un lit d'appoint.

La restauration, pension et boissons

La pension et les boissons (6) :

La pension comprend 5 petit(s) déjeuner(s), 4 déjeuner(s), 5 dîner(s).

Boissons incluses aux repas comprenant :1/4 de vin, eau en carafe

Options, excursions, suppléments et réductions

La prestation Service + n'est pas incluse dans les tarifs présentés. Elle est à réserver, avec supplément, lors de l'inscription, suivant la liste des points de rendez-vous en fonction de l'aéroport de départ sélectionné.

Si vous ne souscrivez pas ce service, votre voyage débutera et s'achèvera à l'aéroport de départ sélectionné.

Le Service + : nous venons vous chercher au plus près de votre domicile !

Finis les soucis de parking, les coûts liés aux trajets vers l'aéroport, la gestion des retards, etc...

Nous vous prenons en charge au plus près de votre domicile. Ce service de pré et post acheminement est à inclure à la réservation.

Nouveau ! Le Service +, prise en charge à domicile.

A la réservation, si votre ville de départ bénéficie de la prise en charge à domicile (ex : Arcachon, prise en charge à domicile dans la liste présentée lors de la réservation), vous pourrez sélectionner la prise en charge à domicile (avec supplément).

Le transfert au départ de votre domicile est valable exclusivement pour les villes définies et dans un rayon de 10 km autour de ces mêmes villes.

N'oubliez pas de nous fournir votre adresse, soit en la saisissant dans le formulaire de réservation (Internet) ou en la fournissant à votre conseiller en agence de voyages.

Cette prise en charge à domicile peut être également réalisée dans d'autres villes du département avec supplément (se renseigner à l'inscription, uniquement en agence de voyages).

Cette prise en charge à domicile est soumise à une réserve d'accessibilité de votre domicile par minibus ou voiture.

Vous disposez de très nombreuses villes de départ et de multiples circuits de ramassage pour rejoindre en toute sérénité votre aéroport de départ. La liste complète des villes de départ et les tarifs disponibles seront présentés à la réservation en fonction de l'aéroport de départ sélectionné.

Les Formalités

Carte nationale d'identité (fin de validité non dépassée) ou passeport en cours de validité.

Informations complémentaires sur le programme

Fourniture d'audiophone pour les visites.

Conditions de vente et d'annulation :

Conditions de réalisation et annulation

Organisateur Technique :

Conditions de réalisation suivant les descriptifs de la fiche Voyage, les informations ci-dessous et les informations des prestations complémentaires (options) réservées.

SALAÜN HOLIDAYS, SAS au capital de 500.000 EUR, dont le siège social est situé au 38, rue de Quimper (29590) PONT DE BUIS LES QUIMERCH, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de QUIMPER sous le n°319 394 797, immatriculée au Registre des Agents de Voyages sous le n° IM 029100031 - Garantie financière : APST, 87-89 Rue La Boétie (75017) PARIS. RCP HELVETIA ASSURANCES SA - N° 92007189.

Coordonnées du/des voyageurs : Pour la bonne réalisation de certaines prestations, il est nécessaire et indispensable de fournir à l'organisateur, lors de la réservation, les coordonnées téléphoniques mobiles et adresses électroniques du/des voyageur(s) afin de pouvoir les avertir de tous changements ou toutes modifications éventuelles (lieux, horaires, délais).

rise en charge à domicile : Lieu exact et précis de prise en charge du ou des voyageurs par l'organisateur, défini par le client lors de la réservation (adresse complète, numéro, rue, lieu-dit, ville, spécificités d'accès, etc.). Tout retard ou absence du ou des voyageurs au point de prise en charge à domicile à l'heure défini par l'organisateur engage le ou les client, seul(s) responsable(s) des conséquences liées à leur non-présentation au point de prise en charge convenu.

oint de rendez-vous : Lieu indiqué lors de la réservation par l'organisateur parmi la liste des sites préexistant des lieux de RDV définis par le voyageur. Le point de rendez-vous est donné à titre indicatif et peut être modifié en fonction des conditions de circulation ou d'accessibilité en véhicule desdits lieux. Le point de ramassage définitif pourra être modifié unilatéralement par l'organisateur jusqu'à 24H avant le départ convenu. L'organisateur se réserve le droit d'utiliser tous types de véhicules (autocar, taxi, VTC, minibus) pour la réalisation des prestations dites « d'acheminement ». Tout retard ou absence du ou des voyageurs au point de rendez-vous à l'heure défini par l'organisateur engage le ou les client, seul(s) responsable(s) des conséquences liées à leur non-présentation au point de rendez-vous convenu.

En fonction des contraintes liées au pré et post acheminement des passagers (disponibilités des vols, horaires des trains, moyens terrestres mis en oeuvre selon l'éloignement des passagers, impératifs imposés par la législation, grèves ou encore en raison des conditions météorologiques, etc.), Salaün Holidays peut être amené à opérer le transfert des passagers la veille de leur départ sur l'aéroport de Paris (ou le lendemain au retour). Dans cette hypothèse, les frais d'hébergement (hôtel et petit déjeuner) sont à la charge des passagers.

Visites et excursions incluses dans le forfait de base ou optionnelles intégrées à la réservation : Le programme prévu est celui qui a été défini à la publication de ce voyage. Les conditions d'exécution des prestations complémentaires soumises à réservation, non incluses dans le forfait de base, se réalisent suivant les descriptifs fournis par le voyageur. Sauf d'empêchement lié à des circonstances exceptionnelles et inévitable, l'ensemble des prestations prévues est respecté. Toutefois, le programme initialement prévu est susceptible d'être modifié en raison d'impératifs techniques et/ou pour des motifs liés aux conditions météorologiques ou en raison d'aléas imposés par la modification des rotations aériennes, des jours de marchés, des horaires de bateau, l'état des routes, des vols intérieurs, etc.

Informations complémentaires :

- Voyage non adapté aux personnes à mobilité réduite. Il appartient aux voyageurs de s'assurer de leur aptitude physique à pouvoir réaliser le voyage réservé.
- Conditions de réalisation des prestations complémentaires et/ou optionnelles non-incluses dans le forfait de base (soumises à réservation) : cf. descriptif ad hoc.
- (1) Transferts de votre région - Les informations relatives aux villes, lieux et modalités de prises en charge sont fournies soit lors de l'édition du devis en ligne soit par votre conseiller voyages.

Remise des informations définitives environ 8 jours avant le départ : le voyageur sera tenu informé par voie postale et/ou par e-mail :

- Des vols et horaires retenus pour la réalisation du voyage
- Des horaires de convocations
- De la liste définitive des hôtels
- Des coordonnées téléphoniques d'assistance de l'organisateur.

Voyage exclusif aux voyageurs du Groupe SALAÜN : Salaün Holidays, Nationaltours, BTours (suivant

organisateur technique).

Les voyageurs du groupe SALAUN se réservent unilatéralement la possibilité, à certaines dates, de réaliser le voyage en le mutualisant avec d'autres voyageurs. Cette mutualisation ne pourra justifier au bénéfice du client une remise, un remboursement, un changement de date et/ou une compensation financière.

Descriptifs des renvois :

(1) Si prestation réservée à l'inscription

(2) Les informations relatives aux vols opérés par les compagnies aériennes sont celles qui sont connues et disponibles à la date d'édition.

(3) Les temps de trajets (vols ou navigation) et d'escales peuvent être modifiée unilatéralement sur décisions des autorités maritimes et/ou du commandant de bord en fonction des conditions de navigation et/ou des conditions météorologiques.

(4) La durée des liaisons ferroviaires et des arrêts en gare peut être unilatéralement modifiée sur décisions des autorités ferroviaires et/ou du chef de train en fonction des conditions de trafic et/ou d'incidents techniques et/ou des conditions météorologiques.

(5) Les chambres individuelles sont de manière générale plus petites que les chambres doubles. La liste des lieux d'hébergements, leur situation géographique précise et leurs environnements sont connus au moment de la publication du voyage. La liste définitive des hébergements prévus ou de catégorie similaires à ceux qui étaient prévus (selon les Normes Locales applicables) sera remise au voyageur environ 8 jours avant le départ.

(6) « All Inclusive » signifie « à volonté » ou « tout compris » mais dans les conditions et selon les modalités définies par les établissements. Les contenus des formules « boissons incluses » et/ou « All Inclusive » (types de boissons, volumes servis) sont ceux qui sont connus au moment de la publication du voyage.

(7) Le programme de ce voyage est celui qui a été arrêté à la publication de ce voyage. Il est susceptible de modification en raison d'impératifs indépendants de notre volonté en raison de la modification des rotations aériennes, des jours de marchés, des horaires des bateaux, de l'état des routes, des conditions météorologiques, des vols intérieurs, etc. Toutefois, l'ensemble des prestations prévues sera respecté, sauf cas de circonstances exceptionnelles et inévitables.

(8) Les guides et personnels locaux francophones, en dépit de leur maîtrise de la langue française, peuvent avoir un accent très prononcé.

(9) Les guides peuvent être amenés à vous proposer des excursions ou visites complémentaires et facultatives (non comprises dans le programme de nos voyages) qui peuvent exiger le paiement d'un supplément tarifaire à régler sur place. Les conditions de réalisation de ces prestations sont celles définies par le prestataire local. Seules les visites et excursions décrites dans nos fiches produites communiquées à titre d'information précontractuelle et/ou proposées sur place par nos tour-leaders, chauffeurs-accompagnateurs et guides-accompagnateurs engagent notre responsabilité.

(10) NL signifie normes locales.

Conditions d'annulation du fait du voyageur

A plus de soixante (60) jours avant le départ : les sommes acquittées par le client seront au choix de ce dernier (*) :

- Soit reportées sur un autre voyage de son choix dans les 12 (douze) mois qui suivent l'annulation, déduction faite de la somme de 100 EUR par personne à titre de frais d'annulation et de report. Suivant les conditions, il peut être ajouté à ces 100 EUR, les frais réels engagés selon le type de billets (aérien, maritime ou ferroviaire) dès l'instant où ils sont non échangeables et non remboursables, les frais de visites non remboursables, les frais de visas ou pour tout autre formalité administrative déjà engagée...

- Soit remboursées au client, déduction faite des frais d'annulation équivalents à : 15 % (avec un montant minimum de 200 EUR par personne) du prix total du voyage à forfait (1). Entre cinquante-neuf (59) et trente-et-un jours (31) jours avant le départ : les sommes acquittées par le client seront, au choix de ce dernier (*) :

- Soit reportées sur un autre voyage de son choix dans les 12 (douze) mois qui suivent l'annulation, déduction faite de la somme de 250 EUR par personne à titre de frais d'annulation et de report. Suivant les conditions, il peut être ajouté à ces 250 EUR, les frais réels engagés selon le type de billets (aérien, maritime ou ferroviaire) dès l'instant où ils sont non échangeables et non remboursables, les frais de visites non remboursables, les frais de visas ou pour tout autre formalité administrative déjà engagée ...

- Soit remboursées au client, déduction faite des frais d'annulation, équivalents à 20 % (avec un montant minimum de 250 EUR par personne) du prix total du voyage à forfait (*).

- Soit remboursées au client, déduction faite des frais réels selon le type de billets (aérien, maritime ou ferroviaire) engagés dès l'instant où ils sont non échangeables et non remboursables, les frais de visas et de visites engagés... si ces montants cumulés sont supérieurs au montant forfaitaire de 20 % visé ci-dessus (départ entre 59 et 31 jours) et toujours sous réserve d'un montant minimum de 250 EUR par personne.

A partir de trente (30) jours du départ : les frais d'annulation sont calculés suivant le tableau ci-dessous (*) :

FRAIS D'ANNULATION NOTIFIE- IL SERA RETENU (sous réserve d'un montant minimum de frais d'annulation de 300 EUR par personne) :

- Entre 30 et 21 Jours avant le départ : 35 % du prix du voyage

- Entre 20 et 8 jours avant le départ 65 % du prix du voyage
- Entre 7 et 2 jours avant le départ 85 % du prix du voyage
- Moins de 2 jours avant le départ et non présentation au départ : 100 % du prix du voyage

Le remboursement des taxes d'aéroport est fait sur demande expresse et uniquement pour les tronçons de vols non consommés. Que l'annulation soit demandée par le Client à plus ou à moins de 60 jours du départ, le montant des primes d'assurances le cas échéant souscrites ne sera pas remboursé au client, ni les éventuels frais de visa (incluant les coûts de visa, d'expédition des passeports et les frais de services) ni les frais de toutes autres formalités administratives acquittés auprès de SALAÜN HOLIDAYS et dont cette dernière ne peut en obtenir le remboursement pour le compte des clients.

Les frais d'annulation sont calculés sur le montant du voyage, surcharges kérosène incluses. Aucun remboursement ne peut intervenir si le voyageur ne se présente pas aux heures et lieux mentionnés par les convocations, de même s'il ne peut présenter les documents de police ou documents sanitaires exigés pour son voyage (passeport, visa, carte d'identité, attestation(s) sanitaire(s), résultats de test, etc.) et s'il ne se présente pas à l'heure prévue aux portes d'embarquement. Si un voyageur ne se présente pas au départ ou abandonne un circuit en cours de route, et cela pour quelque cause ou motif que ce soit, aucun remboursement ne sera consenti.

Les croisières maritimes et fluviales sont soumises à des frais d'annulation spécifiques qui vous seront, le cas échéant, communiqués avant votre réservation.

Avant le départ, toute demande de correction d'orthographe dans le prénom ou le nom d'un voyageur sur un titre de transport pourra donner lieu, si cela est matériellement possible, à l'application des frais de modification (se renseigner en agence) ou à l'émission d'un nouveau titre de transport.

(*) Sauf conditions d'annulation spécifiques de certains voyages, des croisiéristes ou d'autres fournisseurs précisées à la réservation et mentionnées dans le contrat de vente.

Conditions d'annulation et de fermeture à la vente par le voyageur :

Conformément aux dispositions de l'article L211-14 III du code du tourisme, l'organisateur se réserve le droit d'annuler une date de voyage si celle-ci ne réunit pas le nombre minimum de 25 participant(s). Quand le nombre maximum de 48 participant(s) prévu sur un voyage est atteint, il n'est plus disponible à la vente. Pour plus d'informations sur le minimum et le maximum de participants, ainsi que sur les conditions d'annulations, contactez votre agence de voyages.

Prestations incluses :

Les vols aller France/Florence et retour Venise/France
 Les taxes aériennes et de sécurité au 15/05/25 (60 EUR de Paris et 90 EUR des autres aéroports)
 Le circuit complet en autocar grand tourisme
 L'hébergement en hôtels 3* et 4* (normes locales), en chambre double
 La pension complète du dîner du J1 au petit déjeuner du J6
 La boisson au cours des repas
 Les services d'un guide-accompagnateur durant tout le circuit
 Des audiophones individuels tout au long du circuit
 Les taxes de promotion touristique et services hôteliers en vigueur au 15/05/25.
 Le transfert région ou ville de départ/aéroport de départ si option transfert souscrite (1).

Prestations non incluses :

Les assurances
 La chambre individuelle : 230 EUR
 Les pourboires.